



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

budget : services extérieurs

Question écrite n° 68130

Texte de la question

M. Stéphane Alaïze attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur certaines incidences concernant la réalisation de la réforme des services du ministère des finances dans le cadre de la mission 2003. Certaines inquiétudes des agents concernent l'éventuelle réalisation d'une filialisation de services du ministère ainsi que le recours de plus en plus fréquent à l'externalisation de certaines prestations (le facturation, par exemple, qui a conduit à ce que certains avis d'imposition adressés à des contribuables déclinent au dos du document les coordonnées et références de l'imposition d'un autre usager). En conséquence, il lui demande ce qu'il en est exactement de la filiation et de l'externalisation de certaines missions des services des impôts dans le cadre de la mise en place de la mission 2003.

Texte de la réponse

La direction générale des impôts a mis en place en 2001 de nouvelles filières d'édition-impression. Le dimensionnement de ces chaînes d'impression permet d'assurer l'ensemble des productions de la DGI, à l'exception d'une partie des impressions des déclarations d'impôt sur le revenu, en raison de l'importance du volume (de l'ordre de 33 millions de déclarations) et, cette année également, d'un petit nombre d'avis d'imposition à l'impôt sur le revenu en raison de contraintes fortes de calendrier. Dans ce contexte, le recours à un prestataire externe pour la réalisation d'une partie de la production des déclarations d'impôt sur le revenu et des avis d'imposition ne s'analyse, en aucun cas, en une « filialisation » de la mission mais bien comme une externalisation des pointes de charges annuelles. Enfin, le recours à l'assistance externe en matière de développement informatique n'intervient que dans un nombre limité de domaines, notamment dans les cas où la DGI ne dispose pas, en interne, de certaines compétences spécifiques.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Alaïze](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68130

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 octobre 2001, page 6129

Réponse publiée le : 7 janvier 2002, page 64